BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 763

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

909 083 289 RCS Nantes.
L'INÉDIT.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Nom commercial : L'inédit by Veli.
Capital : 2000 EUR.
Adresse : 12, chemin des Bouillons, 44470 Thouaré-sur-Loire.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 55000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Salon de coiffure, espace beauté privatisé, conseil en beauté et soin des cheveux, diffusion de tous produits et accessoires relatifs à la coiffure, beauté et mode..
Enseigne : L'inédit by Veli.
Adresse : 310, avenue de l'Europe, 44240 Sucé-sur-Erdre.
Précédent propriétaire : 798 208 575 RCS Nantes. **LE MIROIR.**
A dater du : 12 janvier 2022.
Date d'effet : 10 janvier 2022.
Date de commencement d'activité : 10 janvier 2022.
Publication légale : OUEST FRANCE *du* 5 février 2022.
Oppositions : Au siège du fonds vendu 310 boulevard de l'Europe 44240 Suce Sur Erdre pour la validité, Cabinet Gb avocat - me Brisset guillaume 2 rue Eugène Varlin 44100 Nantes pour la correspondance..
Commentaires : Suivant acte sous seing privé en date à NANTES (Loire-Atlantique) du 26.01.2022 enregistré au SPFE de SAINT NAZAIRE 1 le 01.02.2022, Dossier 2022 00009632, référence 4404P04 2022 A 00170. Domicile ancien propriétaire : 4 rue Maurice Sibille 44000 NANTES. Domicile nouveau propriétaire : 12 chemin des Bouillons 44470 THOUARE SUR LOIRE. Cession d'un fonds de commerce de coiffure, espace beauté privatisé, beauté et soins des cheveux exploité à 310 boulevard de l'Europe 44240 SUCE SUR ERDRE, moyennant le prix de 55000 euros. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L 141-2 du code de commerce.